



LA FONDATION
canadienne des
tumeurs cérébrales

Bourse d'études pour jeunes patients et survivants

Critères d'admissibilité et informations pertinentes 2022

Aperçu

Les tumeurs cérébrales sont imprévisibles et complexes, et peuvent affecter la vision, l'ouïe, la mémoire, l'équilibre et la mobilité. Leurs effets – physiques, émotionnels, financiers – durent toute une vie.

Les fonds amassés par la Fondation canadienne des tumeurs cérébrales aident à soutenir la recherche de pointe portant sur la cause et les traitements de cette maladie dévastatrice, tout en finançant des programmes et services essentiels pour la communauté des personnes touchées par une tumeur cérébrale. Le programme des bourses d'études pour jeunes patients et survivants en fait partie.

Les survivants d'une tumeur cérébrale pédiatrique qui poursuivent des études post-secondaires sont invités à soumettre leur candidature pour une bourse d'études pour jeunes patients et survivants. Le but de ce programme est d'aider des jeunes survivants de tumeur cérébrale à réaliser leur rêves à travers des études post-secondaires. Il s'agit d'une bourse non-renouvelable allant jusqu'à 5 000\$ pour les frais de scolarité et frais afférents. **Veillez vous référer aux critères d'admissibilité ci-bas pour les détails complets.**

Critères d'admissibilité

Vous êtes admissibles pour recevoir une bourse d'études pour jeunes patients et survivants si :

- vous êtes un survivant d'une tumeur cérébrale pédiatrique (tout type de tumeur sera considéré, qu'il soit malin ou non-malin) **diagnostiqué avant l'âge de 25 ans** et vous êtes résident du Canada. Cette information sera confirmée par le dépôt du formulaire médical avec votre candidature.
- vous avez **entre 16 et 30 ans**.

- vous êtes inscrit (ou allez être inscrit) à temps plein¹ dans une université, collège ou cégep public au Canada pour la session d'automne 2022.
- Les étudiants en situation d'handicap sont également admissibles si leur établissement d'enseignement leur a attribué le statut d'étudiant à temps plein.
- Si vous avez reçu une bourse d'études de la Fondation canadienne des tumeurs cérébrales dans le passé, vous *ne pouvez pas* soumettre votre candidature une deuxième fois. S'il y a une interruption de vos études pour des raisons médicales, une note médicale est requise et l'admissibilité peut être rouverte. Les fonds inutilisés doivent être retournés à la Fondation canadienne des tumeurs cérébrales.
- Si vous avez déjà soumis une candidature dans le passé, mais n'avez pas reçu de bourse, vous pouvez la soumettre de nouveau à chaque année. Cependant, les candidats ne recevront pas de commentaires sur leur candidature passée.

Soumission de candidature

- A. Veuillez **poster une copie originale** et envoyer par courriel à sruypers@braintumour.ca une **copie originale** du formulaire de candidature pour la bourse d'études pour jeunes patients et survivants et des autres documents requis (voir ci-bas pour les instructions concernant la lettre de référence) à :

La Fondation canadienne des tumeurs cérébrales

Attn: Education Committee

205 Horton Street E., Suite 203

London, ON N6B 1K7

Re: 2022 Youth Education Award Application

- B. **La lettre de référence de caractère doit être soumise de la manière suivante :**

- Par courriel directement à Susan Ruypers à sruypers@braintumour.ca

¹ Selon les critères établis par l'établissement d'enseignement de l'étudiant

DATE LIMITE POUR LES MISES EN CANDIDATURE

Les dossiers de candidatures doivent être **envoyés au plus tard le 20 mai 2022 (la date et l'heure étampées sur l'enveloppe seront considérées)**. Les résultats seront communiqués à tous les candidats à la mi-juillet 2022.

NB: *Si vous décidez de retirer votre mise en candidature suivant la soumission, veuillez en aviser la Fondation canadienne des tumeurs cérébrales. Également, si vous recevez une bourse mais que vous vous retirez de votre programme d'études pour une quelconque raison, veuillez nous en aviser dans les plus brefs délais.*

Mise en oeuvre du programme des Bourses pour 2022

Les candidats retenus pour recevoir une bourse seront contactés, et ensuite seront présentés sur le site Internet www.tumeurscerebrales.ca de même qu'à travers les diverses publications de la Fondation canadienne des tumeurs cérébrales. Afin de faciliter ce processus, les boursiers pourraient être convoqués à une entrevue avec le personnel de la Fondation canadienne des tumeurs cérébrales et enverront jusqu'à trois photos d'eux-mêmes à publier avec leur histoire. Ce processus pourrait être complété avant que les fonds ne soient envoyés à l'établissement d'enseignement de l'étudiant. Le cheminement personnel du boursier sera tenu à jour par la suite.

La Fondation canadienne des tumeurs cérébrales coordonnera le paiement des fonds directement à l'établissement d'enseignement de l'étudiant dans un délai raisonnable. Le boursier sera avisé dès que la bourse aura été reçue par l'établissement.

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec Susan Ruypers, responsable des programmes de recherche :

Téléphone: 519-642-7755 ext. 240

Sans frais: 1-800-265-5106 ext. 240

Courriel: sruypers@braintumour.ca

Veuillez visiter la page suivante pour plus d'information :

www.braintumour.ca/fr/recherche/bourses-de-recherche-en-cours-et-passees/bourses-detudes-pour-jeunes-patients-et-survivants/